

Rapport public Parcoursup session 2020

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine - Architecture (9543)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine - Architecture (9543)	Jury par défaut	Tous les candidats	250	3524	526	606	14

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

La formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique ;
- l'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques ;
- le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet ;
- un fort engagement et une capacité de travail individuelle, autonome, et collective ;
- l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles ;
- une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B1).

Attendus locaux

Les candidats étrangers non francophones devront justifier d'un niveau de français le jour de l'inscription définitive, soit le DELF B2, DALF C1 ou TCF DAP (score global supérieur ou égal à 419 et supérieur ou égal à 12/20).

Pour plus d'informations : <http://www.paris-valdeseine.archi.fr/ecole/inscription.php>

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un brevet de technicien spécialité "collaborateur d'architecte", "Agencement" ou "Technicien d'étude du bâtiment. Option B : Assistant en Architecture"
- . Les candidats européens titulaires ou en préparation d'un équivalent européen du baccalauréat français

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le 1er cycle (6 semestres) conduit au **diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence**. Il conditionne l'entrée en 2ème cycle. Il est articulé autour du projet architectural et urbain enseigné dans son contexte et ses techniques de représentation. Il comprend des enseignements techniques liés à la construction et de sciences humaines et sociales liés à l'architecture ainsi que des langues vivantes. Les enseignements sont organisés en unités d'enseignement, valant 180 crédits européens et représentant 4200 heures dont 2200 heures encadrées. Il comprend 2 stages obligatoires.

Le 2ème cycle (4 semestres) conduit au **diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master**. Les enseignements sont organisés en domaines d'études et comprennent, outre l'enseignement du projet d'architecture, des séminaires et des cours au choix. Il comprend un stage long et se conclut par la soutenance d'un mémoire et du projet de fin d'études.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La candidature donne d'abord lieu à un examen du dossier scolaire via un traitement initial algorithmique.

Celui-ci permet d'obtenir un classement en fonction de la moyenne des notes disponibles obtenues :

Aux trois trimestres de Première et au premier trimestre de Terminale en mathématiques, physique, français, histoire et géographie, langue vivante 1 ;

Aux options suivantes lorsqu'elles ont été suivies avec succès : "art" en S, ES et L, "design et arts appliqués" en STD2A, et "architecture et construction" en STI2D;

Aux épreuves anticipées du baccalauréat en français (coefficient 2) et en histoire-géographie.

Pour les candidats ayant déjà obtenu leur baccalauréat, c'est soit la moyenne aux épreuves du baccalauréat qui est retenue, soit la moyenne obtenue au cours d'une formation post-bac diplômante (reconnue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche).

Ce classement initial donne lieu à un examen attentif des situations particulières du type reprise d'études, scolarité internationale, formation post-bac déjà engagée pour s'assurer qu'il convient de tenir compte des résultats obtenus au lycée, au bac ou après le bac.

Les dossiers des 1200 candidats les mieux classés sont ensuite étudiés par un jury. A titre exceptionnel et en raison du contexte sanitaire ayant marqué la session 2020, les entretiens de motivation des 1200 candidats les mieux classés n'ont pas pu être organisés. Les candidatures ont été examinées par les jurys sur dossier uniquement.

Dans le cadre de l'examen des dossiers et concernant plus spécifiquement le projet de formation, une attention particulière est portée aux points suivants :

- motivation pour les études d'architecture
- curiosité et ouverture d'esprit
- originalité du parcours ou de la présentation permettant d'assurer la diversité des profils retenus
- intérêt pour l'ENSAPVS

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La session Parcoursup 2020 présente de nombreux candidats curieux, ouverts d'esprit, engagés. On remarque dans les profils les plus prometteurs un intérêt et une attention pour le monde qui les entoure. Sont également appréciées les candidatures d'étudiants impliqués dans des activités culturelles, musicales ou associatives qui donnent de la profondeur à leur motivation à poursuivre des études d'architecture.

Cependant trop de candidats n'ont fait que mentionner leurs intérêts extra scolaires, sans les valoriser dans le cadre de leur projet de formation, échouant ainsi à établir une vraie motivation et appétence pour l'architecture. Des qualités d'écriture moyennes ont aussi pu défavoriser des candidats.

Certains profils n'étaient que trop peu renseignés, ce qui est dommageable pour l'évaluation des candidatures. Afin de mettre toutes les chances de leur côté, il convient que les étudiants portent une attention particulière à fournir le plus d'informations pertinentes possible sur Parcoursup.

Nous invitons les candidats des sessions futures à se rendre aux journées portes ouvertes des ENSA, afin de concrétiser leur perception de l'architecture et affiner leur motivation à suivre un cursus long et rigoureux.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Mathématiques, physique, français, histoire et géographie, langue vivante 1	Résultats académiques	3 premiers trimestres de 1ère 1er trimestre de terminale	Essentiel
	Options suivantes lorsqu'elles ont été suivies avec succès : "art" en S, ES et L, "design et arts appliqués" en STD2A, et "architecture et construction" en STI2D	Résultats académiques	3 premiers trimestres de 1ère 1er trimestre de terminale	Essentiel le cas échéant
	Épreuves anticipées du baccalauréat en français (coefficient 2) et en histoire-géographie	Résultats académiques	Résultats des épreuves anticipées du baccalauréat en français (coefficient 2) et en histoire-géographie	Essentiel
	Pour les candidats ayant déjà obtenu leur baccalauréat, c'est soit la moyenne aux épreuves du baccalauréat qui sera retenue, soit la moyenne obtenue au cours d'une formation post-bac diplômante (reconnue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche)	Résultats académiques	Moyenne aux épreuves du baccalauréat ou formation post-bac (la plus favorable)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bonne capacité d'expression orale et écrite en français et une bonne culture générale	Orthographe Vocabulaire Qualité littéraire et argumentative	Résultats des épreuves anticipées de français Notes de français, Histoire-géographie et LV1 de première et premier trimestre de terminale Projet de formation Entretien de motivation	Essentiel
	Aptitudes à appréhender la spatialité et intérêt pour l'expression		Entretien de motivation Projet de	Essentiel

	graphique, base scientifique		formation Notes de mathématiques et physique de première et premier trimestre de terminale	
Savoir-être	Capacités de travail	Capacité de travail individuelle, autonome, et collective	Projet de formation Entretien de motivation	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle, goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles		Projet de formation Entretien de motivation	Essentiel
	Envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques		Projet de formation Entretien de motivation	Essentiel
	Goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet		Projet de formation Entretien de motivation	Essentiel
	Motivation pour les études d'architecture		Projet de formation Entretien de motivation	Essentiel
	Curiosité et ouverture d'esprit		Projet de formation Entretien de motivation	Essentiel
	Originalité du parcours ou de la présentation permettant d'assurer la diversité des profils retenus		Projet de formation Entretien de motivation	Essentiel
	Intérêt pour l'ENSAPVS		Projet de formation Entretien de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Philippe BACH,
Directeur de l'établissement Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Paris-Val de Seine